

Document du mois

Janvier
Février
2022

Les doléances des Côte-d'Oriens de 1789 à 2019

Vivien CANIVENQ

Archives départementales de la Côte-d'Or

C'est en 2020 que sont arrivés aux Archives départementales les cahiers de doléances du Grand débat national de 2019. Deux ans plus tard nous avons décidé de réaliser une étude comparative de ces cahiers avec ceux qui avaient été rédigés 230 ans plus tôt, en 1789, en prévision des États généraux.

Il fallait y ajouter ceux, plus confidentiels, de la Renaissance française, réalisés en 1945, juste après la Libération.

Nous avons ainsi trouvé, pour trois communes (Pouilly-en-Auxois, Saint-Jean-de-Losne et Verrey-sous-Salmaise), la collection complète des doléances de 1789 à 2019.

Si tous ces documents ont pour objectif de sonder les aspirations du plus grand nombre, de comprendre leur colère et de prendre en compte leurs propositions, ils ont été rédigés dans des contextes radicalement différents.



Actes généraux

des doléances, plaintes et remontrances du
Châtignon de Saint-Jean de Lome.



art. 1^o

que Sa Majesté ayant donné par les lettres de convocation,
à ce que les députés qui composeront l'Assemblée des États généraux,
qu'ils soient élus librement, par la Voie de l'élection et à ce
que le nombre des députés du Tiers-Etat, soit égal au nombre des
députés réunis du Clergé et de la noblesse; Néanmoins ne puisse
représenter le tiers-Etat à l'Assemblée des États généraux, s'il
n'est lui-même de l'ordre du Clergé.

art. 2

que les délibérations soient faites et les résolutions prises par
les trois ordres réunis.

art. 3

que les suffrages soient comptés par Têtes.

art. 4

que le retour des États généraux soit déterminé à époque
fixe et périodique.

art. 5

que l'Assemblée des États généraux, après avoir fixé l'époque
de l'Assemblée suivante, puisse ajourner pour le temps qu'elle aura

Cote et paraphe
ne pas être

Beaucour

Les cahiers de 1789

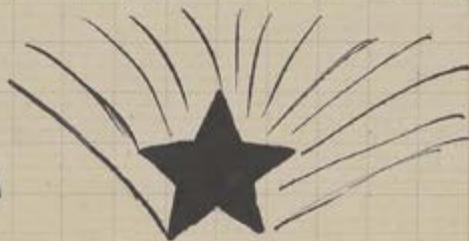
À la fin du XVIII^e siècle, dans une société fondée sur les inégalités et les privilèges, structurée en trois ordres (clergé, nobles et tiers état), des émeutes éclatent. La colère se cristallise principalement autour des impôts indirects mais aussi autour du prix du pain et des privilèges seigneuriaux. La fin du siècle correspond également à la démocratisation de la lecture et de l'imprimé qui contribue à la naissance de l'opinion publique, laquelle veut raisonner sur tout, y compris les affaires de l'État.

En mars-avril 1789 se tiennent dans tout le royaume des réunions qui doivent aboutir à l'élection des députés et à la rédaction des cahiers de doléances. Pour le tiers état, il y a deux niveaux de rédaction du cahier : le cahier envoyé à Versailles sera le cahier du bailliage, produit de la fusion des cahiers des paroisses. Ils sont alors "le reflet de l'opinion à un moment donné et l'expression d'une nouvelle culture politique déjà en train de se diffuser. C'est l'échec des réformes de 1787-1788 qui a fait naître ces cahiers, sans lesquels les doléances n'auraient jamais été rédigées avec une telle ampleur, ce sont les impasses politiques et sociales qui en constituent le fondement"¹.

Sur la forme ces cahiers sont parfois organisés autour de grandes thématiques (l'organisation des États Généraux, l'organisation politique du royaume, la fiscalité...) au sein desquelles on trouve les doléances appelées "articles". Certaines doléances sont ainsi très larges et concernent notamment l'organisation et l'administration du royaume ; d'autres sont plus locales et portent sur la vie quotidienne des agriculteurs par exemple.

¹ Michel Biard, Philippe Bourdin, Silvia Marzagalli, *1789-1815 : Révolution, Consultat et Empire*, Belin, 2009, Paris.

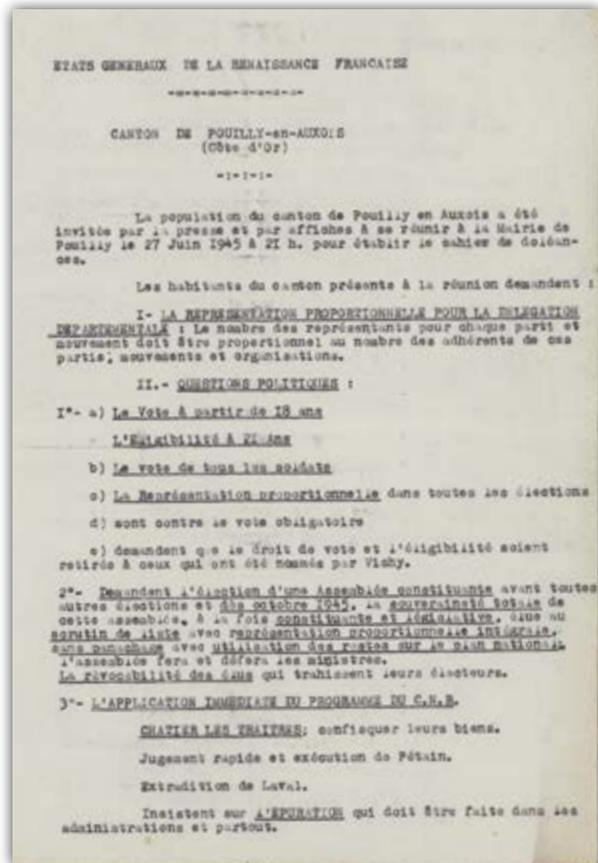
UNION
DE LA
JEUNESSE
RÉPUBLICAINE
DE
FRANCE



Les cahiers de 1945

À la sortie de la seconde guerre mondiale le Parti communiste français avance l'idée de convoquer des États Généraux de la Renaissance (certainement en opposition à la période "sombre" qui précède). L'idée, tout comme en 1789, est de permettre aux citoyens, dès l'été 1945, de rédiger des cahiers de doléances. La forme alors adoptée pour ces cahiers est beaucoup plus normée, avec une liste de propositions à valider (ou non) ; ce "questionnaire" soumis à la population s'appuie en grande partie sur le programme du Conseil national de la Résistance.

Dans certaines communes deux cahiers seront ouverts : un pour les "jeunes" et un autre pour le reste de la population. Ces cahiers locaux devaient ensuite être fusionnés dans un cahier cantonal, puis les cahiers cantonaux dans un cahier départemental qui sert de base aux travaux des États généraux. Ceux-ci ont lieu entre le 10 et le 14 juillet au Palais de Chaillot à Paris et aboutissent à une proclamation.



Préfecture de la Côte-d'Or (Cabinet du
Préfet) : Cahiers citoyens collectés lors
du grand débat national
2272 W

sous la direction d'Édouard Bouyé

Dijon, 2019

Cahier de doléances et de propositions.

2272 W 136

Nainion-sous-Gevrey • 2019

Cahier de doléances et de propositions.

2272 W 135

Nainion-sur-Bâle • 2019

Cahier de doléances et de propositions.

2272 W 132

Nolay • 2019

Cahier de doléances et de propositions.

2272 W 133

Noyers-la-Ville • 2010-2019

Cahier de doléances et de propositions.

2272 W 134

Normier • [2010]-[2019]

Cahier de doléances et de propositions.

2272 W 135

Orgeux • 2010-2019

Cahier de doléances et de propositions.

2272 W 136

Pagny-la-Ville • 2019

2272 W 209

Pagny-le-Château • 2019

Cahier de doléances et de propositions.

2272 W 137

Paléolanc • 2019

2272 W 206

Perrigny-Nis-Dijon • 2019

Cahier de doléances et de propositions.

2272 W 136

Perrigny-sur-Ognon • 2019

Cahier de doléances et de propositions.

2272 W 139

Plexchères-les-Dijon • 2019

Cahier de doléances et de propositions.

2272 W 146

Pontallier-sur-Saône • 2019

Cahier de doléances et de propositions.

2272 W 145

Pouilly-en-Auxois • 2019

Cahier de doléances et de propositions, contributions reçues par les « clubs jeunes pacifistes Pouilly » lors des
permanences à Pouilly-en-Auxois.

2272 W 142

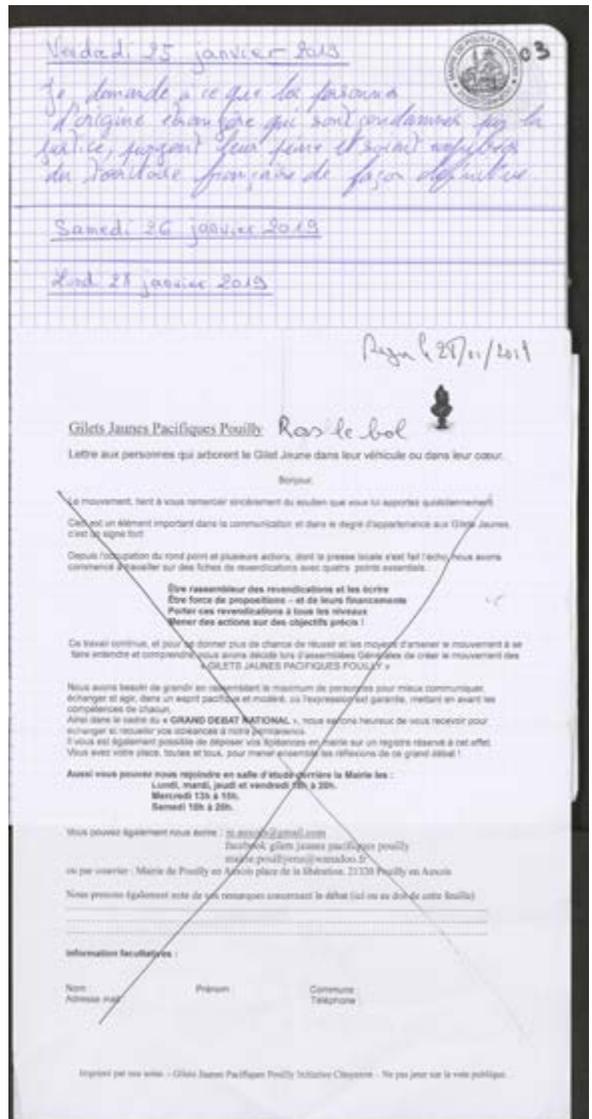
Pouilly-sous-Thil • 2019

Cahier de doléances et de propositions.

2272 W 143

Les cahiers de 2019

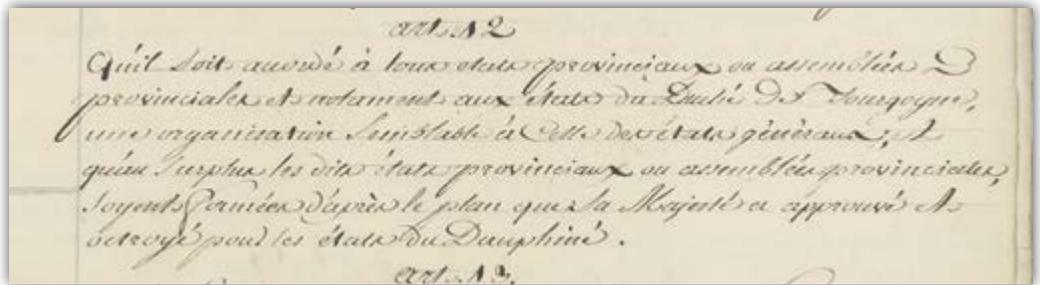
Après plusieurs mois de crise des gilets jaunes est lancé, le 15 janvier 2019, le Grand débat national. Les mairies sont invitées à ouvrir des cahiers de doléances pour permettre aux français d'y exprimer leur mécontentement. À la différence de 1789 et de 1945 il n'y a pas d'intermédiaire entre le citoyen et le cahier disponible en mairie, ce qui permet une grande liberté de forme : doléances manuscrites, mél. imprimés puis collés dans le registre, questionnaires établis puis recueillis par les gilets jaunes de la commune, questionnaire établi par le maire puis envoyé aux habitants etc. Ces documents furent ensuite numérisés puis analysés pour permettre la rédaction de synthèses nationales. Ils ont été versés, les 2 avril et 15 mai 2019, aux Archives départementales de la Côte-d'Or, où ils sont consultables sous la cote 2272 W.



Similitudes et différences

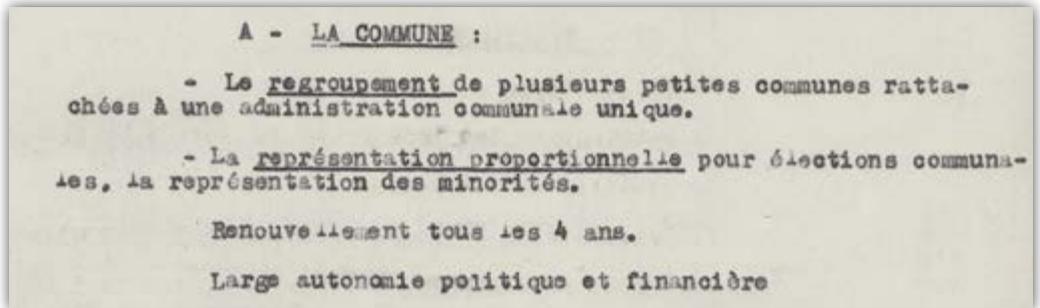
La décentralisation

En 1789 : que les états provinciaux ou assemblées provinciales bénéficient d'une organisation semblable aux États Généraux



ADCO, B II 183/1

En 1945 : plus large autonomie politique et financière des communes



ADCO, W 20896

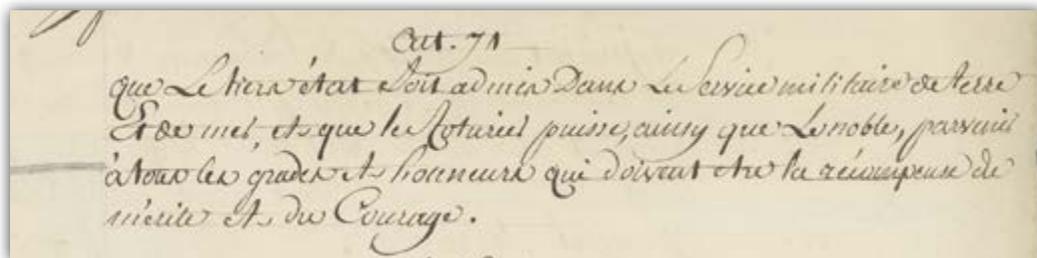
En 2019 : poursuivre et renforcer la décentralisation

1.2 Les services publics. Le problème de leur présence est essentiellement lié à l'aménagement du territoire ! Si on persiste à concentrer toute l'activité économique dans

les grandes aires urbaines, il est logique voire obligatoire que les services (publics et en corollaire marchands car les 2 sont liés) disparaissent : garder des services dans des territoires réduits à l'état de fantôme n'est pas possible. Le point clé de la transition

Démocratisation de l'accès aux responsabilités

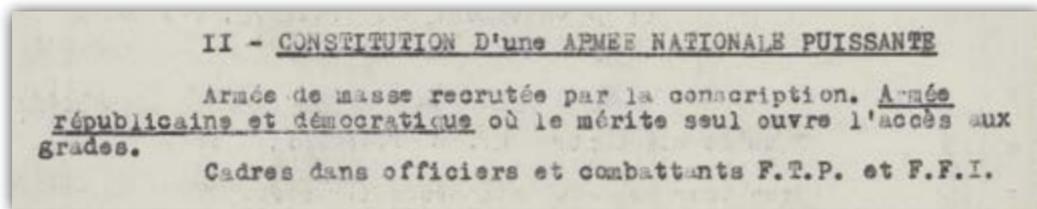
En 1789 : suppression de la vénalité de la noblesse et des charges, offices civils et militaires ; meilleur accès au service militaire de terre et de mer et permettre au "roturier" de parvenir à "tous les grades et honneurs qui doivent être la récompense du mérite et du courage"



Art. 71
que L'Etat soit admis dans le service militaire de terre
Et de mer, et que le roturier puisse, ainsi que le noble, parvenir
à tous les grades et honneurs qui doivent être la récompense de
mérite & du Courage.

ADCO, B II 183/1

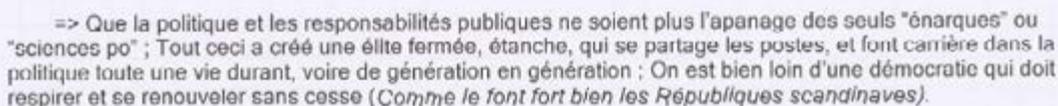
En 1945 : que le mérite donne accès aux grades dans l'armée, que les ouvriers qualifiés accèdent aux fonctions de direction dans l'entreprise



II - CONSTITUTION D'une ARMEE NATIONALE PUISSANTE
Armée de masse recrutée par la conscription. Armée
républicaine et démocratique où le mérite seul ouvre l'accès aux
grades.
Cadres dans officiers et combattants F.T.P. et F.F.I.

ADCO, W 20896

En 2019 : ouvrir la politique à différents profils, supprimer l'École nationale d'administration (ENA)

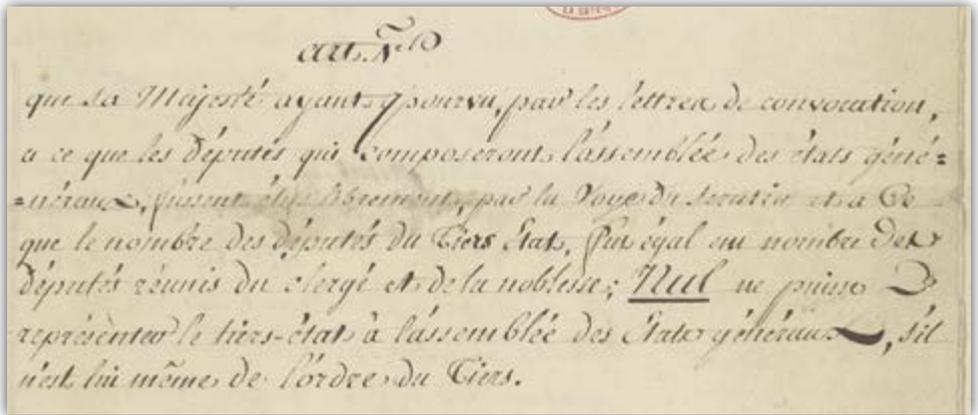


=> Que la politique et les responsabilités publiques ne soient plus l'apanage des seuls "énarques" ou "sciences po" ; Tout ceci a créé une élite fermée, étanche, qui se partage les postes, et font carrière dans la politique toute une vie durant, voire de génération en génération ; On est bien loin d'une démocratie qui doit respirer et se renouveler sans cesse (Comme le font fort bien les Républiques scandinaves).

ADCO, 2272 W 142

Une meilleure représentativité du corps électoral

En 1789 : que le nombre de députés du tiers état soit équivalent à celui des autres ordres ; que les députés du tiers état soient eux-mêmes issus de cet ordre



ADCO, B II 183/1

En 1945 : peu ou pas abordé

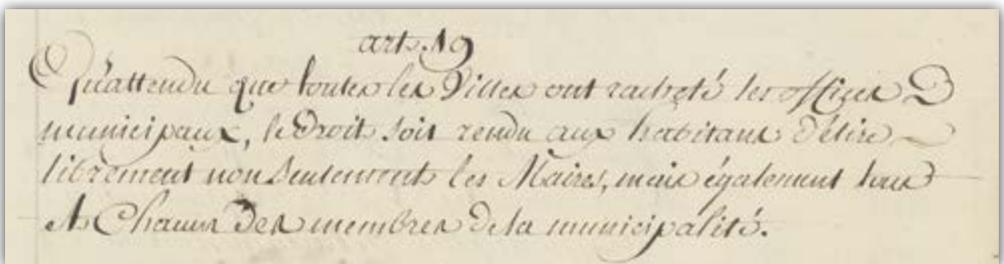
En 2019 : adopter la proportionnelle et améliorer la représentativité dans les assemblées

6) Adoption de la proportionnelle par des suffrages de nos électeurs afin que le gouvernement soit plus représentatif des souhaits des électeurs.

ADCO, 2272 W 142

Démocratie

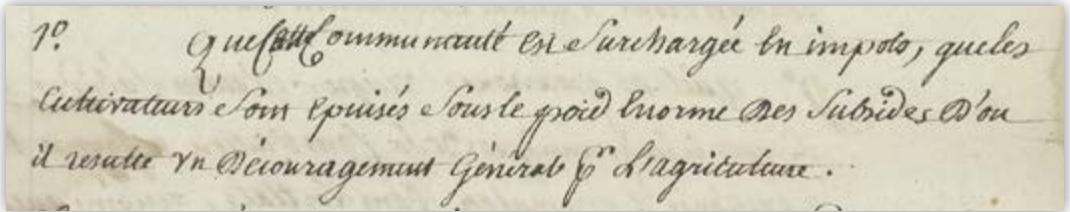
En 1789 : droit, pour les habitants, d'élire leur maire et les membres de la municipalité ; que les États Généraux se réunissent régulièrement ("à époque fixe et périodique")



ADCO, B II 183/1

Fiscalité

En 1789 : la population est "surchargée" d'impôts, ce qui entraîne un "découragement général pour l'agriculture" ; meilleure répartition des impôts et charges publiques "dans la juste proportion de leurs propriété et faculté" et que tous les impôts soient réunis sous une même dénomination et sous le même régime de perception.

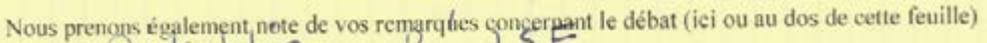


1° Que fait communément en surchargée en impôts, que les Cultivateurs sont épuisés sous le poids énorme des Subsidés & qu'il résulte un Découragement Général de l'Agriculture.

ADCO, B II 242/1

En 1945 : peu ou pas abordé

En 2019 : diminution des taxes, meilleure répartition de l'impôt, rétablissement de l'Impôt sur la fortune (ISF), lutte contre la fraude fiscale



Nous prenons également note de vos remarques concernant le débat (ici ou au dos de cette feuille)

Re tablir de ISF

ADCO, 2272 W 142

Rationalisation et transparence des dépenses publiques

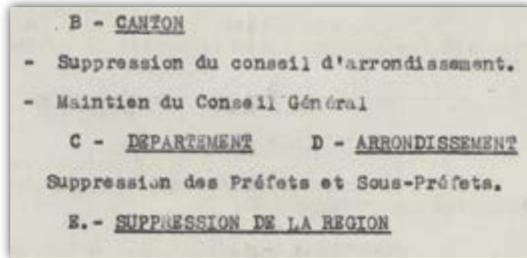
En 1789 : que, chaque année, le compte que rendra le directeur général des finances du royaume soit communiqué à tous les citoyens par la voie de l'impression et de la publication. Cette publication permettra ainsi à chaque citoyen de donner son avis sur l'utilisation des finances publiques mais aussi de mieux supporter la charge de l'impôt ; le royaume ne pourra pas contracter d'emprunt sans l'accord des États Généraux

En 1945 : peu ou pas abordé

En 2019 : rationaliser les dépenses des services publics

Administration et services publics

En 1789 : peu ou pas abordé



ADCO, W 20896

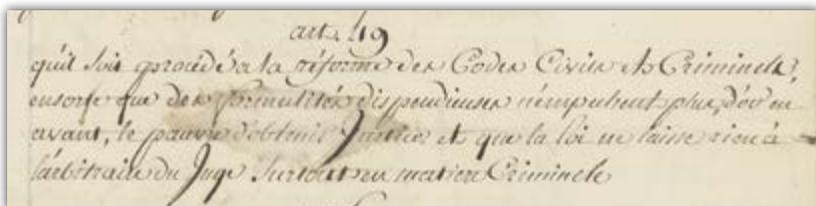
En 1945 : suppression du conseil d'arrondissement, maintien du conseil général, suppression des préfets et sous-préfets, suppression de la Région
En 2019 : réformer l'administration pour éviter le "millefeuille administratif", mieux financer les hôpitaux, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Envisager rapidement de revoir l'organisation et le fonctionnement du mille feuille administratif afin de le rendre plus lisible et performant aux yeux de nos concitoyens. De sérieux problèmes de redondance en termes de compétences, de personnel et de missions laissent à penser qu'il existe en effet beaucoup de doublons dans de nombreux domaines. Il devient crucial d'apporter un éclairage informationnel sur les fonctions et missions, leurs structures et budgets de fonctionnement alloués aux instances concernées.

ADCO, 2272 W 142

Justice

1789 : prévoir une loi claire et précise détaillant l'attribution des fonctions de chaque tribunal de justice, police, finance et administration; indépendance de la justice vis-à-vis du pouvoir (aucun seigneur ne pourra destituer des officiers de justice sauf exceptions) ; réforme des codes civils et criminels ; mise en place d'"avocats commis d'office" : "que tout accusé puisse avoir un défenseur qui sera payé par le Roi en cas d'insolvabilité de la part de l'accusé"



ADCO, B II 183/1

1945 : jugement et châtement des "traîtres et des trafiquants du marché noir" avec confiscation de leurs biens, juger le maréchal Pétain et "l'exécuter", "épurer" les administrations, gratuité de la justice

Il faut juger immédiatement Pétain et l'exécuter.

L'extradition de Laval

Faire l'épuration dans les administrations et partout où elle s'impose, dans la justice et la police et commencer à balayer les escaliers par en haut.

Les biens qui seront confisqués aux traîtres pourront être utilisés au profit des jeunes : colonies de vacances, maisons de repos; centres d'éducation; octroi des terres à de jeunes déportés ou prisonniers, aux victimes de la répression hitlérienne.

ADCO, W 20896

En 2019 : peu ou pas abordé

Vie économique

En 1789 : peu ou pas abordé

En 1945 : nationalisation des industries clefs, banques, assurances...

III - REDONSTRUCTION ECONOMIQUE

Suppression des trusts qui sabotent la production.

Nationalisation des industries clefs et des grands moyens de production, les assurances, les banques.

ADCO, W 20896

En 2019 : mettre fin aux privatisations et/ou renationaliser

2) Arrêt des privatisations de tout et ne s'applique qu'à ... Les prix augmentent exponentiellement et les services diminuent ou se détériorent. (Autobus, les cartes grises, téléphonie, etc ...)

La production

ADCO, 2272 W 142

En 1789 : peu ou pas abordé

En 1945 : intensifier la production nationale

En 2019 : éviter les importations chinoises et les délocalisations

Salaires, retraite et pouvoir d'achat

En 1789 : peu ou pas abordé

En 1945 : payer les ouvriers à un tarif leur permettant de vivre dignement, égalité salariale entre homme et femme, réajuster les salaires, versement de la retraite à tous ceux qui n'ont pas 18 000 fr de revenus, révision des pensions, maintenir le pouvoir d'achat

VI. Les jeunes ouvriers :

Nous réclamons la révision des 20 heures, qui nous permette de rester un peu plus dans nos foyers, et de nous occuper un peu plus de notre ^{jeune} ménage.

Nous réclamons aussi un salaire en proportion avec le coût de la vie. Ce n'est pas avec 3.000⁰⁰ par mois que l'on peut vivre à l'heure actuelle.

L'autre part, il faudrait réserver une ou deux après-midi par semaine, pour les loisirs et les sports.

Nous réclamons enfin, que, dans chaque entreprise, il y ait un "délégué jeune" qui représenterait les intérêts des jeunes ouvriers.

ADCO, W 20896

En 2019 : augmentation des salaires, revalorisation des retraites, suppression de la Contribution sociale généralisée (CSG), baisse du coût de la vie et augmentation du pouvoir d'achat

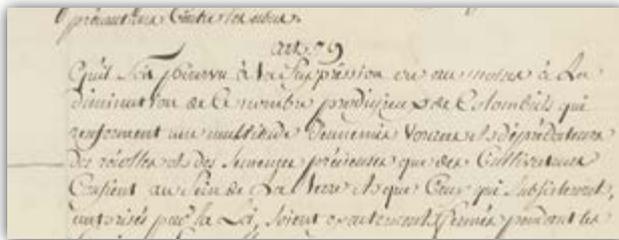
Augmentation de salaires à certains, et Baisse à d'autres.

Augmentation: Tabac - Alcool - Essence - Gaz - toute nourriture etc. ---
Tout ce qui rapporte le plus à l'état, surtout pour les gens qui ne touchent que le smic.

ADCO, 2272 W 142

Monde agricole

En 1789 : suppression ou diminution du nombre de colombiers qui "renferment une multitude d'ennemis voraces et de prédateurs des récoltes et des semences"



ADCO, B II 183/1

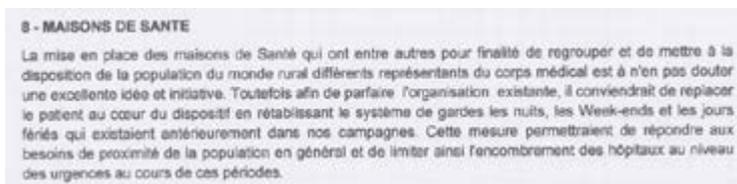
En 1945 : verser des indemnités pour aider les agriculteurs suite aux calamités agricoles, mieux payer les domestiques agricoles

En 2019 : aider les petits producteurs

Santé

En 1789 : peu ou pas abordé

En 1945 : les assurances sociales doivent rembourser en intégralité les frais de santé



ADCO, 2272 W 142

En 2019 : obtenir un meilleur accès aux soins

Enseignement

En 1789 : peu ou pas abordé

En 1945 : enseignement gratuit, gratuité des livres

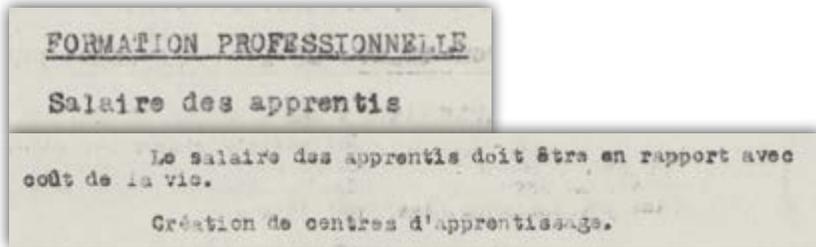
En 2019 : mieux financer les écoles

Formation professionnelle et l'apprentissage

En 1789 : peu ou pas abordé

En 1945 : créer des écoles d'apprentissage à l'agriculture, donner un salaire suffisant aux jeunes apprentis, favoriser l'apprentissage

En 2019 : revaloriser les travaux manuels



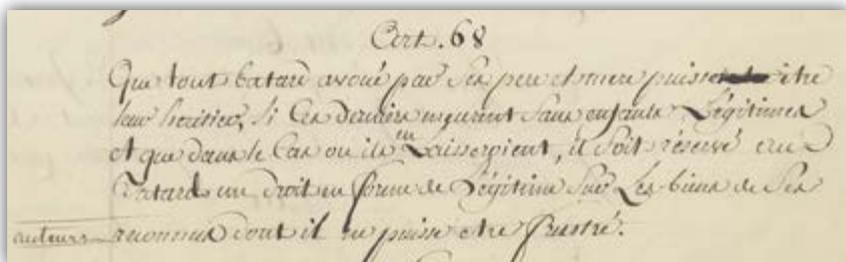
ADCO, W 20896

Les spécificités

Certaines doléances sont bien entendu propres à un contexte et une époque. Même s'il est impossible d'en faire une liste exhaustive ici, voici quelques exemples pour chaque période concernée :

1789

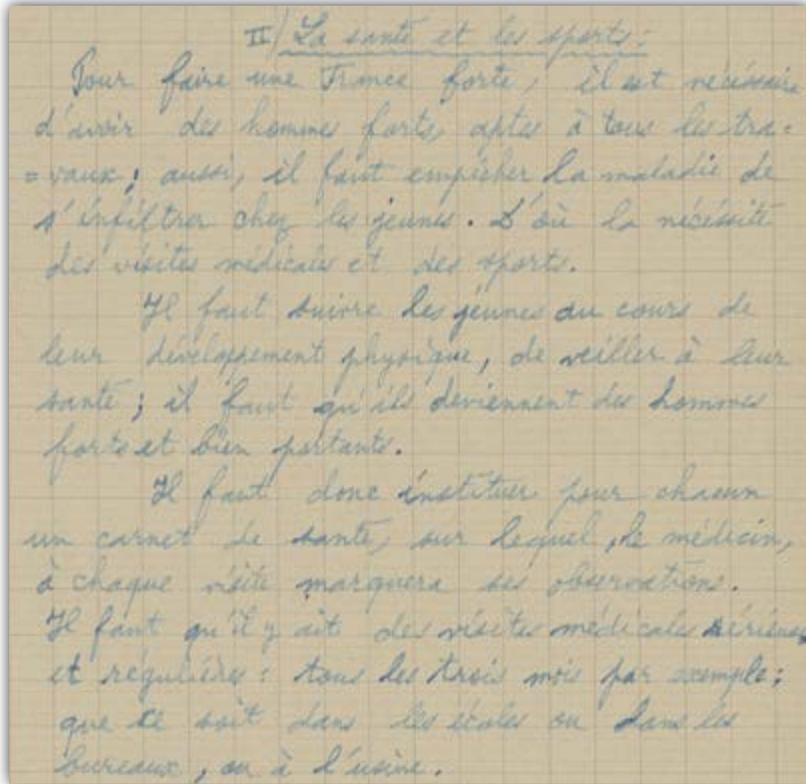
Un grand nombre de doléances concernent la vie rurale et la paysannerie. D'autres sont ancrées dans l'organisation politique et sociale de l'Ancien Régime : baisse du prix du sel, introduction d'une monarchie parlementaire, diminution des droits féodaux, donner le droit aux "bâtards" de toucher une partie de l'héritage...



ADCO, B II 183/1

1945

Beaucoup de doléances sont en lien direct avec la seconde guerre mondiale : châtement des "traîtres", condamnation de la collaboration, amélioration du ravitaillement... D'autres sont liées au contexte social du milieu du XXe siècle : instituer un carnet de santé avec des visites médicales régulières, développer la pratique du sport, instituer le droit de vote à 18 ans...



ADCO, W 20896

2019

Imposer la présence des élus lors du vote des lois à l'Assemblée Nationale, diminuer la part des importations chinoises, développer le réseau permettant l'accès à internet, lutter contre l'obsolescence programmée, supprimer les radars et les limitations de vitesse sur route, supprimer les aides accordées aux migrants, lutter contre le terrorisme...

Sauf en 1789 évidemment, la rédaction de cahiers de doléances n'a jamais directement mené à des modifications profondes du système politique et sociale. Alors à quoi sert ce genre d'exercice ? À mieux cerner les aspirations et les craintes de la société ? À mesurer la crédibilité d'un programme ? À permettre de faire diminuer la "pression" lorsque la société est en colère ou bien après une période collective difficile ? Peut-être tout cela à la fois en fonction du contexte général et des besoins politiques. Ce qui ne change pas depuis 1789 c'est à la fois l'entité géographique qui sert de base à la rédaction des cahiers : la paroisse puis la commune ; mais aussi le fait que les citoyens se détachent de leur quotidien pour porter des doléances qui concernent, pour la plupart, l'organisation de l'État de manière large, les doléances locales ou personnelles étant minoritaires. Certaines doléances traversent cependant les périodes et les thématiques abordées sont identiques en 1789, en 1945 et en 2019 : la décentralisation pour permettre des décisions publiques adaptées au contexte local, la démocratisation de l'accès aux responsabilités, le souci du monde agricole, l'affirmation de l'attachement à la démocratie.

CADRE
DE LA
RENAISSANCE

DU CANTON DE
SAINT-JEAN-DE-LOISE

Rédigé par le



VILLE DE
SAINT-JEAN-DE-LOISE

CAHIER
A L'ATTENT